

Nicole THIVARD

20, avenue Montlavis. 14

69410 Chompagne au Mont d'O.

3

le 28.09.92.

à Sr Patricio Aylwin Azocar
Presidente de la República Chile.

REPUBLICA DE CHILE
REGISTRO Y ARCHIVO
92/23532
NR.
14 OCT 92
PAA RGA FWM
CBL
M.T.
M.Z.C.
ARCHIVO

Monsieur le Président de la République

Je me permets de m'adresser à vous, en tant que membre d'Amnesty International, pour attirer votre attention sur les violations des droits de l'homme que subissent toujours les populations indiennes du continent américain, 500 ans après l'arrivée des Européens.

Je suis particulièrement indignée de l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Quiñán Linares en 1973, et je me félicite de l'enquête menée.

Esperant que la vérité sera connue et que les meurtriers seront jugés, je pense que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé et qu'elle devrait donc être abrogée.

Je compte sur votre soutien pour que cessent les répressions et discriminations commises envers les populations indiennes, et que l'année 1992 contribue à la reconnaissance du droit des peuples indigènes à la liberté, au développement, à la vie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma Haute Considération.

Thivard

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'exprimer mon indignation
concernant l'exécution extrajudiciaire de
Melsoyladimiro Curimir Rincocqueo en 1973

Je me félicite de l'enquête menée, j'espère
que toute la vérité sera connue et que les
meurtres seront jugés.

Il me semble toutefois que la loi d'amnistie
de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement
des cas de violations commises par le passé,
et qu'elle devrait donc être abrogée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments respectueux

L. Hosti

PAR AVION



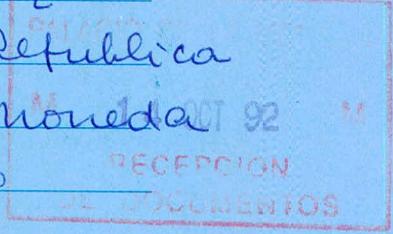
VILLES EUROPEENNES JUMELÉES

JOINVILLE LE PONT PPAL



AÉROGRAMME

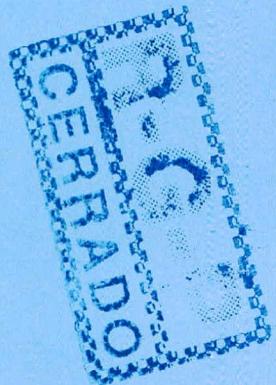
M^{SR} Patricio Aylwin Azócar
Presidente de la Republica
Palacio de la Moneda
Santiago
CHILI



Deuxième pliage



Ce pli ne sera pas acheminé par avion s'il contient un objet que conduque



EXPÉDITEUR :
Nom Lucienne MARTIN
64 bis, Quai d'Anjou
Adresse 9480 JOINVILLE LE PONT
FRANCE

Geneve le 28 septembre 1992

Monsieur le Président

Je me permets de vous exprimer toute ma
indignation concernant l'exécution extrajudiciaire
de Nelson Wladimir Awuniz Lincoqueo en 1973 et
mon espoir de voir la vérité enfin connue.

Sans doute la loi d'Amnistie de 1978 constitue
telle un obstacle à l'éclaircissement des cas de violation
commises par le passé, ainsi il serait sans doute bon
qu'elle soit abrogée.

Veuillez agréer Monsieur le Président l'expression
de ma haute considération.

F. L. Bas.

PAR AVION



AÉROGRAMME

M. Sr. Patricio Aylwin Azócar
Presidente de la República
Palacio de la Moneda
Santiago Chile

PALACIO DE LA MONEDA
M 14 OCT 92 M
RECEPCION DE DOCUMENTOS

Deuxième pliage



pli ne sera pas retenu par l'Avion
s'il contient un objet dangereux



EXPÉDITEUR: M. de Paz
Nom: M. de Paz
Adresse: 6 Rue Isidore Lussu
Atteco Casca

ARCHIVO PRESIDENCIAL
14 OCT 1992
PRESIDENCIA DE LA REPUBLICA